

Insouciance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Insouciance. — Une noce est à l'église.

La mariée est modeste et recueillie. L'époux, un gros bonhomme, cause et rit bruyamment. Le pasteur exaspéré :

— Ce n'est pourtant pas le moment de rire, quand vous vous mariez.

Tel médecin, tel client. — Notre ami R... a la manie de faire de l'esprit et pourtant ça ne lui réussit guère.

Présentant l'autre jour son médecin à une dame :

— Madame, je vous présente M. P... (puis, souriant avec malice, il ajoute :) vétérinaire.

— Mais, mon cher, réplique le docteur, vous pouviez vous dispenser de faire comprendre que c'est moi qui vous soigne.

La réforme de l'orthographe.

On ne parle, depuis quelque temps, que de la réforme de l'orthographe, et si l'on n'en parle pas plus, c'est que les événements de Russie et d'Extrême Orient fournissent d'autres thèmes aux journaux de chez nous et d'ailleurs. Moi je me déclare d'emblée pour l'orthographe libre, estimant qu'elle est, aussi bien que la ponctuation, une affaire de tempérament. De plus elle nous fournit d'inappréciables joies, d'exquises surprises que l'on demanderait vainement à l'orthographe réglementaire, académique, qui n'a pas plus d'imprévus qu'une allée de platanes au long d'un boulevard rectiligne.

Je vous entends déjà parler d'anarchie ; non pas ; l'anarchie, c'est le désordre érigé en loi ; ce que je réclame, moi, c'est la loi dans le désordre ; ce n'est pas la même chose. Une orthographe libre, personnelle, sans entraves ni règles d'aucune sorte, pleine d'imprévus amusants et cocasses, voilà le rêve. Avez-vous songé à l'intérêt que présenteraient nos journaux lorsqu'on ne serait plus exposé à y lire, jour après jour, les mots écrits de la même manière ? Quelle source de douce hilarité et de commentaires !... Voulez-vous une preuve de ce que j'avance ? Tenez, lisez la lettre suivante qui a été envoyée, tout dernièrement, à l'administration d'un journal de notre canton. Je la déclare absolument authentique ; je ne fais qu'y supprimer les noms propres.

* * *
« A X..., le 15 Janvier 1905.

Cher ami

Je me prend la liberté de Vous tracer ses deux mot Pour Vous faire connaître ma passion de lire ce Journal De Voir ce qui se passe des Chambres à l'ouër et les aciden et les affère Etrangère de la Guerre ; Quand à au paiement Je Vous paierai à la fin du moi de février .. franc Tachez qui Vienne Journalleman, sof le Dimanche Je Vous félicite pour le Journal

Recevez mes plus Sincère sallutastion. »
(Signature.)

Il n'y a pas à dire ; une orthographe semblable est pourtant plus originale que celle que l'on voit partout et dont on commence à avoir par dessus la tête.

Quant au style, il n'est pas en cause.

HENRY VERNE.

Tout seul. — Une brave campagnarde venait de perdre son mari.

— Comment, votre mari est mort sans secours ? Il n'y avait pas là un médecin ? lui demande-t-on.

— Ma foi, non, monsieur, chez nous, nous mourrons nous-mêmes.

Anti-féminin. — Ce sont les dames qui ont eu le plus de peine à s'habituer au système métrique, lors de son introduction chez nous.

— Rien d'étonnant à cela, disait quelqu'un, les dames ne veulent entendre parler ni de mètre ni de stère.

Désespoir. — Comment, mon gendre, il y a trois mois à peine que votre femme est morte et vous êtes allé au bal hier ?

— Oh ! maman, j'ai dansé si tristement.

Au Cercle anglais. — C'est aujourd'hui, au Cercle anglais, huitième soirée annuelle du *Mont-riond Football-Club*. M. Thibault, violoniste, et l'Orchestre de Beau-Rivage prêtent leur concours. Le programme est varié. Nous y remarquons « Football et Variétés », une revue-prologue due à une plume que nous savons très spirituelle. Outre cela, deux comédies, trois productions de M. Thibault et plusieurs morceaux d'orchestre.

Les chansons de jadis.

Excusez si je vous dérange.

Je me pique d'être poli,
Et mon exemple est bon à suivre ;
Non, rien, selon moi, n'est joli,
Messieurs, comme de savoir vivre ;
Or, un refrain aimable et doux
Doit ici m'aller comme un ange ;
Et je viens chanter avec vous,
Excusez si je vous dérange.

La toilette nuit aux amours :
Est-il un amant qui le nie ?
Moi, je déteste les atours
Quand je suis chez mon Eugénie.
Vous me dérobez mille attraits,
Châle épais, sévère fontange ;
Pour les admirer de plus près,
Excusez si je vous dérange.

Quel est le sot ou l'ignorant
Qui met dans sa bibliothèque
Un Pradon sur le premier rang,
Dans un coin, Racine et Sénèque ?
Envers eux je sens trop combien,
Cher Pradon, l'erreur est étrange,
Pour leur honneur et pour le mien,
Excusez si je vous dérange.

Avec un accent douloureux,
Si nous répétons dès l'aurore,
Quoi, la vigne, malgré nos vœux,
Hélas ! ne bouge pas encore ;
Dans quelle ivresse nous nageons,
Aux approches de la vendange,
Quand la nuit a dit aux bourgeois !
Excusez si je vous dérange.

Comme moi, ne trouvez-vous pas
Dame Atropos bien malhonnête ?
Lorsqu'il nous faut sauter le pas,
Aucune raison ne l'arrête !
La traitresse, au fatal moment,
Soit que l'on boive ou que l'on mange,
Ne nous dirait pas seulement :
Excusez si je vous dérange.

ETIENNE JOURDAN.

Réveil. — Saisi au passage :

— Figurez-vous que ce matin je me suis réveillé tout bête.

— Ah !... Et comment vous étiez-vous endormi ?

— Comme à l'ordinaire.

Télégramme. — Dépêche reçue dernièrement par un marchand de bestiaux :

« Demain tous les porcs en gare ; vous attendez aussi ; mais ne puis arriver que demain, train de voyageurs ne prenant aucun animal. Mauvaise foire, prix du bétail augmente ; si vous avez besoin d'un bœuf, pensez à moi. »

Nos gymnastes. — Ce soir, au théâtre, soirée annuelle de la *Section bourgeoise de gymnastique*, avec le concours de l'Orchestre symphonique. Pour terminer le spectacle, *Les Saisons*, grand ballet exécuté par 62 danseurs et danseuses. Ce ballet a été composé par M. Hartmann.

La soirée de la « Bourgeoise » est une de nos plus jolies soirées ; il y a toujours foule.

Problème électoral.

On se préoccupe déjà de l'élection prochaine des députés au Grand Conseil. Les partis prennent peu à peu position. Ils en sont aux pourparlers ; à bientôt, les aménités.

En attendant, voici ce qu'on lisait dans le *Journal helvétique* du 1^{er} avril 1803, à propos de l'élection du premier Grand Conseil vaudois.

* * *

« Les élections qui ont eu lieu ces jours-ci, à Lausanne, ont donné sujet à quelques personnes d'agiter cette question : *Dans une assemblée d'électeurs, portant chacun trois noms sur leur liste, peut-il arriver que quatre candidats obtiennent la majorité absolue ?* Un calcul fort simple fait voir que cela est possible dès qu'il y a quatre votants ou plus.

» Si l'on écrit qu'un nom on ne peut jamais obtenir qu'une majorité absolue, et cela avec deux votants pour le moins ; si l'on écrit deux noms, on obtient jusqu'à trois majorités absolues pourvu qu'on soit au moins six votants. Trois noms avec un minimum de dix votants permet jusqu'à cinq majorités absolues ; quatre noms, minimum quatorze votants, jusqu'à sept majorités absolues. Les personnes un peu au fait du calcul observeront facilement que les nombres de noms écrits, ceux des majorités obtenues et ceux des votants forment trois progressions arithmétiques qu'il est loisible de continuer aussi loin qu'on voudra. Du reste, il faut bien observer qu'en écrivant deux noms, on ne peut jamais obtenir plus de trois majorités absolues, quelque nombre de votants que l'on soit ; qu'en écrivant trois noms, on ne peut jamais obtenir plus de cinq majorités absolues, et ainsi de suite. Tout cela se prouve par une petite formule algébrique que voici : Posant la question : *Combien faut-il de votants, inscrivant chacun n noms sur leur liste, pour pouvoir obtenir m majorités absolues ?* En représentant ce nombre par x, on trouve

$$x = \frac{2m}{2n - m}$$

d'où découlent toutes les conséquences que je viens d'énumérer. »

DEVELEY, professeur.

Authentique. — Entendu, il y a quelques jours, dans un magasin de confections.

Une dame, choisissant une étoffe rose, demande : « N'avez-vous pas d'autres nuances de cette même couleur ? »

— A votre service, madame, nous avons la même couleur en bleu.

Contre pluie et vol. — Une servante remet à sa maîtresse une note de 100 francs, apportée par un garçon de boutique.

— Tenez, dit la maîtresse, voici un billet de 500 francs ; mais surtout ne le confiez pas à cet homme. S'il n'a pas de monnaie, qu'il repasse.

Au bout d'une minute la servante revient.

— Madame, j'ai confié tout de même le billet au garçon, pour qu'il descende chercher de la monnaie ; mais il n'y a pas de danger, je lui ai fait laisser ce parapluie.

Ao catsimo.

Accuta-vâi stasse que l'è 'na tota vretabillia, câ on n'ousera pas dere dâi dzanlies quauqu' dzor aprî lo bcunan. S'è passaie à on catsimo